Recherche et information sur l'économie publique et l'économie sociale

la Lettre du CIRIEC-France

Mensuel n°176 – mai 2023

En guise de sommaire

Recherches, rencontres nationales et internationales, publications... nos travaux ne ralentissent pas en dépit d'un contexte marqué par la montée des menaces de toutes natures, les moindres n'étant pas les défis géopolitiques ou environnementaux, nés de la folie des hommes (p. 2 à 4)

Comme tous les mois, nous publions des contributions à nos travaux de recherche et d'information :

- Notre Délégué Général, Jean-Louis CABRESPINES, appelle l'Économie Sociale et Solidaire à s'unir *« pour un nouveau paradigme du développement territorial ».*
- Sophie BERNARD, professeure de sociologie, analyse la stratégie d'implantation d'Uber à Paris, Londres et Montréal.
- Jean-Luc LEGER, président du CESER Normandie, expose la situation des associations face aux réalités économiques et financières dans le territoire normand. (p.5 à 7)

En ouvrant une nouvelle rubrique *"Libres propos sur l'actualité"*, nous souhaitons faire circuler les idées s'inscrivant dans notre champ d'activité : analyser, le plus scientifiquement possible, le rôle des acteurs publics et de ceux de l'économie sociale et solidaire en faveur de l'intérêt collectif.

Dans ce numéro :

- Une tribune du Mouvement associatif sur la remise en cause de la liberté des associations
- L'annonce du lancement de préfiguration d'un centre international de développement pour l'économie sociale et solidaire
- Le point de vue de Jacky LESUEUR, responsable des partenariats de *Miroir Social,* sur la protection sociale complémentaire des fonctionnaires
- Celui de Jean-Philippe MILESY, secrétaire général de l'Institut Polanyi-France, appelant les dirigeants mutualistes à inciter leurs adhérents à *« s'unir pour s'opposer à des politiques qui se retournent contre les femmes et les hommes de ce pays »* (p. 8 à 10)

Nos adhérents innovent et s'engagent. C'est le cas de la MGEN qui donne la parole à des agents publics dans un podcast inédit et de ESS France qui lance un *« manifeste pour une ESS rassemblée, claire et conquérante »*(p. 11)

Nous vous proposons quelques lectures (p. 12)

Enfin, nous vous signalons des occasions de rencontres susceptibles de vous intéresser (p. 13)

Bonne lecture !

Marcel Caballero
Président d'honneur
Président du Conseil d'Orientation

> Idéaux et débats / Les entretiens du CIRIEC

(Les entretiens sont réalisés par Jean-Yves LE GALL)

Le dernier numéro, ***"Idéaux et débats / Les entretiens du CIRIEC"*** donne la parole à **Claire THOURY**, présidente du Mouvement Associatif.

Dans son plaidoyer en faveur d'un mouvement associatif puissant, Claire THOURY affirme : *« Il faut œuvrer pour les associations, dans leur action de terrain, et définir avec elles, les premières au front, les réponses à apporter ».*

Le Mouvement Associatif fédère 700 000 associations et représente le monde associatif dans son ensemble.

Les associations emploient en France 1,8 millions de salariés, soit 9 % de l'emploi privé. Elles représentent 80 % des structures de l'économie sociale et solidaire.

> Accéder à l'entretien : ICI

> Les Etudes du Ciriec-France

Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général Jean-Louis CABRÉSPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question : *« Comment dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire peuvent-elles répondre aux besoins fondamentaux des populations ? ».* Ces travaux sont publiés sous la forme d'Etudes. La première édition concerne la **"Santé"**. La deuxième s'intéresse aux **"Finances"**. La troisième qui vient de paraître concerne **"L'eau et l'énergie".** Au total, une dizaine d'études seront publiées et un ouvrage final reprendra l'ensemble de ces thématiques démontrant les interactions existant entre ces différents domaines.

> Télécharger le document "Notre santé" : https://bit.ly/3IDzBRU

> Télécharger le document "Finances et intérêt général dans les territoires" : https://bit.ly/3jeoG77

> Télécharger le document "Eau et énergie : hautes tensions territoriales" : https://bit.ly/3ObZIGd

> Symposium international "*L'APRÈS COVID-19*"

Organisé par le CIRIEC-International en collaboration avec son membre associé grec, le Social Economy Institute, le symposium international *« L'APRES COVID »* se déroulera à Thessalonique (Grèce), les 22 et 23 mai 2023, sur le thème :

"Les urgences globales et locales : assurer la fourniture des biens et services essentiels grâce à l'économie sociale et aux entreprises publiques"

Les débats porteront sur :

- Comment relever les défis de la transition ?
- Infrastructures : à la pointe de la transition énergétique
- Des politiques urbaines pour co-construire le développement local
- Les entreprises publiques, protagonistes des modèles intégrés en réponse aux transitions nécessaires
- L'Economie Sociale : une autre façon d'entreprendre dans les territoires
- Des partenariats pour relever les défis mondiaux en construisant des solutions locales

> Information – inscriptions : www.symposium.international E > info@symposium.international > + D'INFOS

> 9ème Conférence internationale de recherche en économie sociale

Les conférences internationales de recherche en économie sociale sont organisées tous les deux ans dans un pays où le CIRIEC compte une section nationale.

La dernière s'est tenue à San José (Costa Rica), du 8 au 10 septembre 2021.

La prochaine se déroulera à Séoul (République de Corée), du 4 au 6 juillet 2023, sur le thème :

"Mieux construire l'avenir :
l'économie sociale et solidaire pour un monde apaisé et juste"

- Gouvernance démocratique - Partenariats entre public, privé et ESS - ESS et transition sociale et environnementale - Statistiques et indicateurs d'impact pour l'ESS - ESS et Gig Economy - Rôle de l'ESS dans la paix (Construire, réconcilier et reconstruire) - ESS et cadres juridiques - ESS et transformation verte - Utopies ESS et récits imaginaires - Genre et ESS

Les conférences regroupent plusieurs centaines de chercheurs et praticiens du monde entier.

À ce jour 184 résumés d'articles ont été reçus de 300 auteurs de 40 pays.

> Site de l'événement : http://bit.ly/3F7rezo > Contact : cirieckorea@gmail.com > Evénements du ciriec

> 34ème Congrès international

Le 34ème Congrès international du CIRIEC se tiendra à San José (Costa Rica), du 24 au 26 avril 2024, sur le thème :

"Quelles stratégies pour un développement territorial et humain?"

- Le développement territorial urbain et rural
- Le développement humain en lien avec la santé, l'éducation, les droits
- Les ODD et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure d'impact
- Les politiques publiques en faveur du développement territorial
- Politiques publiques, pauvreté et économie sociale et solidaire
- L'initiative et l'action publiques au service du développement durable
- Pouvoirs publics et économie solidaire
- L'innovation scientifique et technologique
- Infrastructures & réseaux de services publics

> + INFOS

> Centre de documentation et Agora

SERVICES

Le **Centre de documentation du CIRIEC** détient une quantité de documents riches et variés en différentes langues, traitant des thématiques de l'économie publique, sociale et coopérative. Le fonds documentaire évolue constamment en fonction des recherches, des demandes des utilisateurs, des sujets d'intérêt et de l'actualité. Il est accessible à tous et au service de ses membres.

- Aide individuelle dans la recherche documentaire dans les domaines de l'économie publique, sociale et coopérative
- Accueil de doctorants étrangers
- Catalogue des ressources papier: http://lib.uliege.be/
- Agora

> Contacter le centre de documentation du CIRIEC

AGORA

Agora du CIRIEC est une plateforme de connaissance multilingue réservée aux membres pour mieux partager et utiliser la richesse du réseau d'experts actifs du CIRIEC dans les domaines de l'intérêt général et de l'économie sociale.

Aujourd'hui, AGORA c'est :

- un annuaire de 165 chercheurs avec leur CV détaillé et leurs données de contact (36 pays représentés)
- une base de données documentaire de 21.000 documents indexés et traités sémantiquement
- une newsletter (annonces de conférences, événements, publications…) et une alerte personnelle bimensuelles envoyées aux membres

> Pas encore sur Agora ? > Visiter Agora

> Social Economy News

Sous l'égide du CIRIEC-International, le CIRIEC-Espagne édite le Bulletin d'Information ***Social Economy News***, dont la mission est de promouvoir l'accès et l'échange d'informations sur les activités de l'Economie Sociale dans l'Union Européenne et au-delà, ainsi que sur ses chercheurs et les actions des pouvoirs publics. Ses principaux objectifs sont d'identifier les sources d'information sur l'économie sociale, d'obtenir et de sélectionner des informations pertinentes à partir de ces sources et de diffuser ces connaissances en ligne par le biais d'une *Newsletter* qui vise à atteindre 50 000 abonnés.

La collecte de nouvelles provenant de trois grands groupes de sources d'information sur l'économie sociale (les organisations représentatives, les entreprises et les entités, les centres de recherche et les institutions publiques), fait de *Social Economy News* un bulletin d'information complet et unique. Comme valeur ajoutée importante, la Newsletter offre également des nouvelles sur l'activité des principaux centres de recherche consacrés à l'étude de l'Economie Sociale, et les résultats de leurs recherches, ainsi que sur les actions des institutions européennes en relation avec l'Economie Sociale, le travail des différents gouvernements des Etats de l'UE...

Derniers bulletins diffusés : SEN#20 mai 2023 SEN#19 avril 2023 SEN#18 février 2023 SEN# 17janvier 2023

> Plus d'info : http://www.socialeconomynews.eu/fr/ > Inscription gratuite : ICI

> Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Le vol. 94, n° 2, 2023 de la revue scientifique du CIRIEC-International, ***Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*** est paru.

Au sommaire :

- Les entreprises sociales sud-coréennes et leurs réseaux : sur leurs liens organisationnels à l'interstice entre les secteurs tiers, public et privé / Casper Hendrik Claassen, Eric Bidet, Junki Kim
- Explorer l'attractivité des entreprises sociales pour les demandeurs d'emploi : le rôle de la valeur perçue et du prestige / Saskia Crucke, Hanne Bockaert
- Quel est l'avantage d'être membre d'organisations de producteurs agricoles? Le cas des producteurs de café au Pérou / Jasper Grashuis, Theodoros Skevas (ACCÈS LIBRE)
- Impôt moral, capacité fiscale et guerre / Alessandro Belmonte, Désirée Teobaldelli, Davide Ticchi
- Cooperative Movement and Generalized Prosperity in the Italian Regions / Michele Costa, Flavio Delbono, Francesco Linguiti
- Effet de la mixité des conseils d'administration sur la performance financier des institutions de microfinance: l'efficacyt judiciaire est-elle importante?/ Beatrice Sarpong-Danquah, Michael Adusei, Joseph Magnus Frimpong (ACCÈS LIBRE)
- Agents de crédit et performance de remboursement des prêts. Témoignages d'institutions de microfinance greenfield au Cameroun / Hubert Tchakoute Tchuigoua (ACCÈS LIBRE)
- L'avantage fiscal des entreprises publiques par aux entreprises privées dans le sector allemand de l'elimination des déchets solides ménagers / Marko Krause, Alexander Lahmann
- Rentabilité des entreprises managériales, syndicats et taxes environnementales / Domenico Buccella, Luciano Fanti, Luca Gori
- Corruption et effet de levier des entreprises dans une économie émergente : le rôle de la liberté économique / Anh-Tuan Doan, Bich-Thanh Truong, Chi-Cuong Nguyen, Phan-Tam-Nhu Nguyen, Hai-Yen Truong, Anh-Tuan Le
- Comment éliminer le marché non couvert : un modèle de duopole avec intervention gouvernementale / Dongmin Yao, Pengyuan Zhang, Xiaoyu Meng
- Quelle part de l'économie mondiale appartient à l'État ? Analyse basée sur les listes Fortune Global 500 2005-2020 / Grzegorz Kwiatkowski, Marlena Gołębiowska, Jakub Mroczek

> Publications du CIRIEC

Une Économie Sociale et Solidaire unie pour un nouveau paradigme du développement territorial

Jean-Louis CABRESPINES

Délégué général du CIRIEC-France

Des mono-industries puissantes

Nos régions, nos bassins d'emploi ont été, depuis la révolution industrielle, fortement marqués par des mono-industries puissantes, ou par des secteurs d'activités uniques pouvant aller jusqu'à « modeler » un environnement physique, social et environnemental.

Des territoires entiers se sont organisés ou ont connu une période de félicité ou de déclin en fonction de la bonne ou de la mauvaise santé d'entreprises ayant phagocyté leur territoire. Ainsi en est-il de Michelin à Clermont-Ferrand, de Peugeot à Montbéliard, de Manufrance à Saint-Etienne, de Schneider au Creusot... voire le départ de l'armée dans les villes de garnison. Mais ce peuvent être également des secteurs entiers qui ont bâti des régions, comme le textile ou le charbon dans le Nord, l'élevage du ver à soie dans les Cévennes ou la sidérurgie en Lorraine.

Le déclin de certains territoires suite au départ de ces entreprises a ouvert la voie à de nouvelles formes d'emploi et de travail. Nous ne dépendons plus de la toute-puissance d'un seul, nous devons nous organiser pour créer des dynamiques territoriales nouvelles dans lesquelles les entreprises peuvent jouer de leurs complémentarités.

Nous sommes encore loin d'un modèle qui permettrait de créer de véritables zones de développement économique cohérentes, mais des exemples existent en la matière qui permettent d'augurer que tout type d'entreprises et de pouvoirs publics puissent travailler ensemble au développement de leur territoire, en particulier avec et entre entreprises de l'ESS qui ont à cœur de défendre l'intérêt général.

Entreprendre autrement dans les territoires, c'est donc savoir mobiliser l'ensemble des énergies pour un objectif commun. Pour cela, il est nécessaire que se mettent en place des cadres d'organisation dans lesquels les pouvoirs publics et les entreprises apportent leurs compétences et leurs capacités communes.

Une répartition des compétences entre les pouvoirs publics

La difficulté de l'organisation territoriale du développement économique, en France, tient, en partie, alors que cela pourrait être un avantage, à la stratification des compétences entre les pouvoirs publics. A chaque catégorie d'activité, l'État ou une collectivité territoriale a une compétence attribuée. De ce fait, il est nécessaire de trouver des lieux de concertation et d'organisation des politiques de développement. Des comités et programmes sont mis en place dans lesquels figurent, outre les représentants de l'État et des collectivités, des représentants des entreprises, des acteurs locaux, des habitants, des corps intermédiaires... selon des thématiques précises et qui permettent de construire ensemble des actions territoriales reconnues et financées.

Les entreprises de l'ESS sont fortement impliquées dans la construction de ces politique territoriales, à la fois parce qu'elles sont des partenaires des pouvoirs publics dans certains secteurs d'activité dont la compétence est confiée aux collectivités territoriales (santé, éducation, action sociale...), mais aussi parce que nombre de ces entreprises ont développé des productions, des actions ou des services en lien avec leur implication forte dans les territoires.

L'implication de l'ESS dans la vie des territoires

Car ce qui fait la force et la pertinence des entreprises de l'ESS est leur proximité avec les habitants, avec les lieux dans lesquels elles sont implantées et la recherche de solutions adaptées aux territoires.

L'ESS est pourvoyeuse d'emplois, et cela s'est vérifié lors de la dernière crise économique et/ou sanitaire. Ainsi, sur la période 2008–2013, l'emploi s'est maintenu : +0,8% dans l'ESS, contre -0,2 % dans le reste de l'économie. Elle représente 10,5% de l'emploi en France et 13,9% de l'emploi privé. Ce sont plus de 220.000 structures qui emploient 2,38 millions de salariés.

Au-delà des chiffres, nous pouvons constater la force de l'ESS dans les régions pour plusieurs raisons : les emplois sont souvent non délocalisables, les structures sont fortement inscrites dans le tissu local, leurs activités répondant à des besoins locaux.

Cette proximité, avec les besoins des habitants, mais aussi avec les orientations des collectivités territoriales dans leurs champs de compétences font des entreprises de l'ESS des acteurs incontournables car répondant aux problématiques locales qui demandent souvent une conjugaison d'interventions différentes (entre les pouvoirs publics et des acteurs économiques, en l'occurrence privés non lucratifs).

Les entreprises de l'ESS sont aussi des acteurs importants sur le plan de l'innovation. Véritables veilleurs dans leurs territoires

d'intervention, elles peuvent engager des propositions en direction des pouvoirs publics : soutien de personnes en difficulté, lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, préservation et développement du lien social, maintien et renforcement de la cohésion territoriale.

Elles tiennent compte de l'évolution de la société et n'ayant pas vocation à s'enrichir financièrement, mais à assurer de la production de biens et de services en équilibrant financièrement leur intervention, elles peuvent agir dans de nombreux domaines : le vieillissement de la population qui créé de nouveaux besoins en mobilité, l'habitat, les services de proximité ; l'augmentation du nombre de familles monoparentales ou encore la multiplication des emplois à horaires atypiques qui créent des besoins spécifiques dans la prise en charge des jeunes enfants ; le développement de nouvelles technologies et l'accompagnement nécessaire de certains publics à la maîtrise de leur usages.

Cela demande que les démarches engagées puissent se faire de manière systémique : intervenir dans un champ particulier demande que l'on tienne compte de tout ce qui fait et fera l'environnement des personnes que nous touchons. On ne peut pas parler d'emploi en zone rurale, par exemple, sans parler de mobilité, de santé, d'éducation, de loisirs, de commerce, de lieux de rencontre...

Et ça fonctionne !

Nous sommes là dans une véritable mutualisation et coopération entre des acteurs différents qui permettent de consolider le tissu économique, de structurer des filières d'activités, de créer et consolider des emplois, de soutenir des projets d'innovation sociale et environnementale. Ces dynamiques se concrétisent notamment sous la forme de Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Il s'agit de regroupements sur un même territoire d'entreprises de l'ESS qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales ou encore des centres de recherche.

Un premier exemple est celui de la ville de Romans-sur-Isère dans la Drôme, capitale mondiale de la chaussure, qui, après la fermeture de la dernière usine de chaussures, s'est retrouvée sinistrée. Les acteurs locaux ont su faire redémarrer son activité grâce à la volonté conjuguée des élus de la ville et d'une entreprise d'insertion (le groupe Archer) qui ont mis en commun leurs moyens, ont su regrouper les compétences (en particulier les vieux travailleurs retraités de cette industrie), mobiliser les fonds nécessaires au redémarrage, en constituant un Pôle Territoriale de Compétences Économiques regroupant l'ensemble des acteurs au sein d'une même structure autour d'objectifs partagés. À partir du redémarrage de l'industrie de la chaussure, toutes les activités dépendantes (fournisseurs, sous-traitants...) ou périphériques (commerces, santé, loisirs...) se trouvent relancées car nécessaires au bien vivre ensemble dans ce territoire.

Un second exemple est celui de Faux-La-Montagne, commune rurale de 380 habitants en 2014 (446 en 2020), située dans le département de la Creuse qualifiée de « village de l'ESS » en raison de son dynamisme et de la place qu'occupe l'ESS dans son développement économique, social, culturel, environnemental.

Ce tissu local est composé de 35 associations (5 fois plus que la moyenne nationale, dont 8 avec des salariés) et de coopératives sous toutes les formes (1 SAPO, 1 SCOP, 1 SCIC). Plus de 50% des emplois sont dans l'ESS (dont 23% dans les coopératives). Cette situation est née de la volonté politique de plusieurs générations d'élus communaux d'accueillir sur ce territoire toutes les initiatives qui pouvaient permettre un développement, en s'efforçant d'accompagner ces initiatives. Ils ont donc écouté les entreprises voulant s'installer et ont multiplié les aménagements nécessaires, les services obligatoires, les politiques sociales, sanitaires, éducatives, commerciales nécessaires à l'installation des entreprises et des salariés, dans une vision commune d'une économie de territoire. La démarche systémique au sein d'une vision partagée d'un système économique basé sur le respect de la personne a permis un développement harmonieux basé sur des valeurs communes de non lucrativité, de démocratie locale, de complémentarité.

Dans certains quartiers ou certains territoires, se sont créées des Régies de quartier et de territoire qui agissent dans les « quartiers prioritaires » aux côtés des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux, pour améliorer le cadre de vie, développer des services à la personne ou des activités d'utilité sociale, etc.

Enfin, un dernier secteur important dans lequel agit l'ESS est celui de la transition écologique, énergétique et de l'économie circulaire dans lesquelles de nombreuses entreprises de l'ESS sont fortement engagées : prévention des déchets, réemploi, recyclage, en matière d'énergie, dans tout ce qui touche au domaine agricole...

Une organisation et des partenariats internes à l'ESS pour aller plus loin

Mais ces réponses locales demandent, de la part de l'ESS, une organisation interne forte. C'est pourquoi chaque famille s'est constituée en réseaux régionaux qui agissent dans le même sens pour faire reconnaître, valoriser, défendre, promouvoir les actions des entreprises de l'ESS.

Il ne faut pas perdre de vue que l'ESS est avant tout une autre forme d'économie que l'économie capitaliste, ayant pour vocation d'exercer des activités économiques dans le cadre d'un projet politique inscrit dans le partage de valeurs communes, de règles et principes et pour œuvrer à l'intérêt général.

On se perd souvent dans les seules appréciations de la qualité des résultats économiques, alors que nous devrions faire valoir le rôle essentiel des entreprises de l'ESS comme des acteurs principaux du développement des territoires, pas seulement dans le domaine économique.

Le débat actuel sur la mesure d'impact, qui serait l'alpha et l'oméga de la preuve de l'inscription de certaines entreprises dans l'ESS à partir d'une série d'indicateurs, en est la preuve, en particulier parce que ceux qui veulent à tout prix faire valoir des mesures en ce sens sont de nouveaux venus dans le périmètre de l'ESS du fait de la reconnaissance des entreprises commerciales, alors que ces entreprises ne respectent qu'une partie des principes de cette autre forme d'économie, en particulier en matière économique et d'appartenance à un collectif ou non. Il est sans aucun doute nécessaire de savoir quel impact ont les entreprises de l'ESS sur leur territoire, mais avec des indicateurs qui correspondent à ce qui s'y passe.

Il ne suffit pas de se réclamer de l'ESS pour en faire partie. Il faut la vivre, en respecter les règles et les principes, avoir pour socle une vision différente de la société sur les plans économiques et sociaux que ceux de l'économie libérale.

Être de l'ESS, c'est partager un projet collectif ayant pour préoccupation, au-delà de la question de l'équilibre financier obligatoire, le respect de l'Homme et de son environnement.

Un long chemin reste à parcourir et, si la crise sanitaire et économique que nous venons de traverser a pu servir le développement de l'ESS car les français étaient demandeurs de plus d'éthique, ont découvert que l'on peut travailler autrement, que des valeurs peuvent animer le monde du travail, elle a aussi permis que certains entrepreneurs dits sociaux surfent sur la vague pour engager l'ESS sur un terrain plus proche des entreprises traditionnelles capitalistes, faisant perdre une partie des valeurs qui animent l'ESS. .../..

Il revient à toutes les entreprises de l'ESS, tous leurs représentants de défendre et animer l'ESS pour un (et dans) un projet politique différent.

Un exemple à suivre au plan international

Au moment où s'engage un débat pour la présidence du mouvement Impact France qui dérivait déjà auparavant vers les rives d'un capitalisme caché et qui veut maintenant, à l'initiative de certains, s'orienter vers un mouvement englobant tous types d'entreprises dès lors qu'elle se prétendent « à mission », faisant perdre totalement le peu de crédibilité qu'avait ce mouvement, les acteurs de l'ESS au plan international et européen ont su dépasser leurs divergences et regrouper leurs énergies afin de concourir à l'adoption de la résolution sur l'ESS à l'AG des Nations-Unies : « *Le monde de l'Économie sociale et solidaire vient d'acquérir son gage de reconnaissance le plus important, après le vote hier en assemblée générale des Nations Unies d'une résolution pour promouvoir cette méthode de développement à travers les pays du monde. Portée par quinze pays, dont la France, elle entend « encourager les États membres à promouvoir et à mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes nationaux, locaux et régionaux visant à appuyer et à favoriser l'économie sociale et solidaire en tant que modèle possible de développement économique et social durable. » (La Tribune Bordeaux – 19 avril 2023)*

Quand ESS France, Social Economy Europe, GSEF (Global Forum for Social and Solidarity Economy)... ont su se regrouper pour aller de l'avant dans la reconnaissance de l'ESS au plan international, il conviendrait que nous en prenions exemple en France pour faire respecter ce qu'est l'ESS (dont la définition internationale provient de l'article 1 de la loi française de 2014 !) et que nous concourions tous à la promouvoir.

Certains justifient le regroupement des entreprises « à mission » par le fait que nous soyons toujours à 10% du PIB (mais est-ce un bon indicateur pour l'ESS ?), se gaussant du fait que nous ne puissions pas dépasser ce chiffre. Mais que font-ils pour permettre que nous œuvrions ensemble plutôt que d'épuiser notre énergie dans des combats inutiles ?

Voilà bien la question qui doit être posée, et ESS France doit nous permettre de trouver, ensemble, la bonne réponse pour que nationalement nous agissions ensemble et que régionalement et localement, nous construisions un nouveau paradigme pour le développement territorial.

●●●

Une stratégie du chaos : l'implantation d'Uber à Paris, Londres et Montréal

Sophie BERNARD, professeure des universités Paris-Nanterre

Depuis la création d'Uber en 2009 à San Francisco, la plateforme exerce une fascination médiatique et fait l'objet de nombreuses polémiques. Dernière en date, les « Uber files » en juillet 2012, qui révèlent la « stratégie du chaos » adoptée par l'entreprise pour s'implanter dans le monde, laquelle consiste à violer sciemment la loi et à déployer d'importants moyens de lobbying pour pousser à l'adoption de réglementations favorables à son activité.

Cette stratégie repose sur les moyens colossaux dont elle dispose grâce aux fonds levés auprès des investisseurs pour communiquer et convaincre de la légitimité de sa « bataille ». En dépit des conflits lors de son implantation, la plateforme est aujourd'hui présente dans 70 pays et plus de 1000 agglomérations. Nous nous proposons d'analyser cette stratégie d'implantation à partir d'une enquête menée à Paris, Londres et Montréal.

LIRE LA SUITE…

●●●

Les associations, actrices de l'économie sociale et solidaire, face aux réalités économiques et financières dans le territoire normand

Jean-Luc LÉGER Président du CESER Normandie

L'économie sociale et solidaire, champ de création de nouvelles activités et dernier rempart à la désertification.

En milieu rural, que reste-t-il lorsque les commerces et les services publics ont quitté le territoire ? Il reste une poignée d'agriculteurs, des artisans et des associations. Dans un quartier sensible, que reste-t-il lorsque les services publics ont déserté, les commerçants ont fui ? Il reste les associations.

LIRE LA SUITE…

Les contributions de cette rubrique sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.
Le CIRIEC souhaite ainsi faire circuler librement les idées.
Les textes doivent s'inscrire dans le champ d'activité du CIRIEC :
la recherche et l'information sur l'économie publique et l'économie sociale.

129 acteurs de la société civile alertent sur la remise en cause de la liberté des associations

(Tribune à l'initiative du Mouvement associatif, publiée dans le JDD, le 23 avril 2023)

« Le 5 avril dernier, le ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, interpellé lors d'une audition sénatoriale, sur les critiques formulées par la Ligue des Droits de l'Homme quant à l'action des forces de l'ordre à Sainte Soline, a indiqué que, dans ce contexte, les subventions accordées par l'Etat à la LDH devraient en effet être examinées, avant d'enjoindre les collectivités territoriales à faire de même. Loin de remettre en cause ces propos, la Première ministre a renchéri en questionnant certaines prises de position de cette même association.

Ces déclarations ont, à juste titre, suscité de vives réactions. Parce que l'expression du ministre de l'Intérieur ressemble à l'expression d'un fait du prince usant de son pouvoir pour réduire les oppositions, et parce qu'elle porte sur une association dont l'histoire est faite, depuis 125 ans, de combats pour protéger les droits et libertés de tous et toutes et faire vivre les valeurs de la République, y compris parfois face aux autorités elles-mêmes.

Il est évidemment normal qu'un financeur s'assure de la bonne utilisation des fonds par les associations qu'il subventionne ; mais cela sur la base des missions qui sont celles de l'association, et pour lesquelles elle est soutenue ; et non pas conformément à ce que souhaiteraient entendre celles ou ceux qui pour un temps ont la responsabilité de la gestion de l'Etat. Ainsi que le rappelle à juste titre la circulaire relative aux relations entre pouvoirs publics et associations du 29 septembre 2015, « l'octroi de subventions doit favoriser un partenariat équilibré entre pouvoirs publics et associations. » Subventionner une association ne veut pas dire la contraindre au silence. La grandeur d'une démocratie est justement de savoir soutenir la diversité des approches et des points de vue qui permettent le débat et qui sont aussi des contre-pouvoirs nécessaires. Il est donc extrêmement grave qu'un ministre de la République puisse ouvertement mettre en question les financements accordés à une association parce que cette dernière, dans le respect de la loi, a une parole critique sur l'action de l'Etat.

Mais si le ministre de l'Intérieur se permet cette mise en cause et en question si directe, c'est parce que le climat aujourd'hui l'y autorise. En effet aussi choquantes soient ces déclarations, nous ne pouvons malheureusement pas en être complètement surpris. Elles interviennent dans un contexte où de nombreux signaux, bien que moins visibles, traduisent cette volonté de remettre en cause les libertés et l'indépendance des associations et de renforcer le contrôle sur les organisations de la société civile.

La loi confortant le respect des principes de la République et ses dispositions relatives au Contrat d'engagement républicain, à l'élargissement des motifs de dissolution d'associations, au renforcement des mesures de contrôle des financements sont une traduction très concrète de ce tournant dans les rapports entre administrations et associations. Le contrat d'engagement républicain, notamment utilisé pour remettre en cause la subvention versée à l'association Alternatiba Poitiers, dénature la relation de confiance qui doit prévaloir entre pouvoirs publics et associations, mettant en place une forme de brevet préalable de « conformité républicaine » contraire à l'esprit de la loi 1901. Et quand les dispositions de ce Contrat ne sont pas directement activées, il constitue de plus en plus souvent une épée de Damoclès, voire une menace non déguisée pour des associations dont les activités militantes ne répondent pas aux positions de leurs interlocuteurs politiques. Cette boite de Pandore qui a été ouverte conduit aujourd'hui des élus territoriaux à vouloir imposer aux associations dans leurs actions les exigences de neutralité qui n'ont à s'appliquer qu'aux services publics ; conduit des parlementaires à vouloir pénaliser des associations pour les actions individuelles de leurs membres, en dehors de toute intervention de justice ; conduit certaines administrations à exiger d'associations, au prétexte qu'elles reçoivent des fonds publics, qu'elles se censurent dans leurs pratiques.

Qu'il s'agisse de nouvelles contraintes administratives, de nouveaux textes législatifs ou de déclarations publiques, certaines associations se retrouvent de plus en plus souvent contraintes dans leur capacité d'actions, voire attaquées dans leur capacité à interpeller les pouvoirs publics.

Cette fragilisation est dangereuse. Elle a des impacts. Des impacts sur celles et ceux qui sont engagées pour l'action, qui s'investissent pour le collectif et pour l'intérêt général et auxquels on renvoie soit de la défiance soit de la contrainte. Des impacts sur la capacité à prendre en compte les voies de transformation qui sont bien souvent portées par les associations, parfois à la limite de ce que sont les règles admises, souvent en tout cas ailleurs que dans ce que proposent les politiques publiques. Des impacts enfin et surtout, pour notre vitalité démocratique et pour sa sérénité. Nous avons plus que jamais besoin de ces espaces de construction de la parole et de l'action collectives que sont les associations et de la contribution qu'elles peuvent apporter, sous de multiples formes au débat public. Limiter et contraindre ces expressions ne peut que contribuer à exacerber des tensions déjà vives dans notre société.

Les alertes sont aujourd'hui trop nombreuses et récurrentes pour qu'elles ne soient pas prises au sérieux. La Défenseure des droits, dans un communiqué du 14 avril, constate « une intensification des risques d'atteintes à la liberté d'association » et souligne qu' « une telle évolution est hautement problématique dans un État démocratique ». Plus que jamais, il est essentiel de réaffirmer collectivement notre attachement aux libertés associatives, de rendre publiques toutes les atteintes qui y seront portées et nous mobiliser contre ces attaques.

Il est de la responsabilité du Gouvernement aujourd'hui, de cesser les amalgames et d'affirmer haut et fort, en mots et en actes, que les libertés associatives sont au cœur de notre pacte démocratique. Nous appelons également tous ceux et toutes celles qui en savent toute l'importance, et notamment les élus territoriaux qui construisent au quotidien avec les associations, à se mobiliser pour elles.

Un an après des élections où le président de la République lui-même expliquait que le vote « l'obligeait », n'ayons pas peur de la démocratie. Ayons la sagesse de ne pas considérer toute opposition comme un "nouveau séparatisme". Ayons l'intelligence de débattre sans nous invectiver. Ayons le courage de réinstaurer un dialogue de confiance entre les pouvoirs publics et les associations. Il en est encore temps !

> En savoir plus

Le GSEF et ESS Forum International, avec le soutien d'ESS France, annoncent le lancement de préfiguration d'un centre international de développement pour l'économie sociale et solidaire

L'adoption par l'Assemblée générale des Nations-Unies d'une Résolution sur « La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable », le 18 avril 2023, marque le point d'orgue pour la reconnaissance internationale de l'ESS. Cette étape avait été amorcée en juin 2022 où, le même jour, la 110e Conférence internationale du travail et l'OCDE ont adopté respectivement la Résolution concernant le travail décent et l'ESS et la Recommandation du Conseil portant sur l'ESS et l'innovation sociale.

Il appartient désormais à l'ensemble des acteurs de l'ESS, des gouvernements et parties prenantes du monde entier de se saisir de ce momentum historique pour donner tout son souffle à ce changement d'échelle international de l'ESS à travers des actions concrètes et collectives. Le GESF et ESS Forum International, avec le soutien d'ESS France, annoncent le lancement de préfiguration d'un Centre international de développement pour l'ESS pour pleinement contribuer à l'élaboration d'un nouveau modèle économique au niveau mondial.

Ce Centre, voulu comme un véritable trait d'union nécessaire entre les gouvernements et des organisations nationales, européennes et internationales de l'ESS, portera des travaux de recherche sur le rôle des politiques d'ESS dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et mènera un travail de plaidoyer en faveur de l'ESS sur tous les continents à travers la production de données, d'analyses et de publications, la création d'un centre de ressources et une offre d'expertise à destination de l'ensemble de l'écosystème national, européen et international pour favoriser le déploiement des fondamentaux de l'ESS et explorer ses nombreuses potentialités en faveur d'une société plus juste, plus résiliente et plus durable.

Afin de concrétiser cette dynamique, une offre de conseil commune donnant accès à l'ingénierie et l'expertise de ces acteurs historiques sera proposée.

Acteurs pionniers dans la promotion et le développement de l'ESS, ces réseaux internationaux et nationaux de l'ESS que nous représentons invitent toutes celles et ceux qui le veulent à rejoindre cette action ambitieuse, partenariale et collective. Rendez-vous lors du prochain Forum mondial sur l'ESS à Dakar pour lancer ce Centre international de développe-ment pour l'ESS et ensemble nous mobiliser en faveur d'une ESS forte de ses principes et de ses valeurs, pleinement engagée pour les personnes et la planète.

Acteurs de l'ESS : soyons à la hauteur de nos responsabilités !

> Télécharger le communiqué de presse

Réforme de la protection sociale des fonctionnaires (PSC): un paysage mutualiste en pleine (r)évolution…

Jacky LESUEUR
Responsable des partenariats de *Miroir Social*

Après la signature de l'accord sur le volet santé de la réforme du financement de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires de l'Etat (qui devrait commencer à se mettre progressivement en œuvre dans les Ministères à compter du 1er janvier 2024), et alors que les discussions sont plutôt au point mort sur le volet prévoyance, on assiste ces derniers mois à une sérieuse recomposition du paysage mutualiste dans la fonction Publique avec des regroupements, des partenariats ou des rapprochements , y compris avec des institutions de prévoyance ou des mutuelles d'assurances, qui ne sont pas toujours simples. Par ailleurs, dans certains secteurs, on peut s'interroger sur les jeux d'alliances en réflexion ou qui se profilent…petit tour d'horizon en l'état actuel des choses…

Compte tenu du processus de référencement qui existait jusqu'alors, les renouvellements se sont succédés « au fil de l'eau » dans les différents Ministères, et la mise en place de la réforme de la PSC dans la Fonction Publique de l'Etat va donc s'échelonner dans le temps en fonction des échéances contractuelles des uns et des autres.

Selon certaines informations, le coup d'envoi pour le 1er Janvier 2024 pourrait curieusement être donné dans les mois à venir au Ministère de l'Intérieur, qui s'est exempté jusqu'alors d'appliquer les textes en vigueur « à l'extérieur », en refusant de procéder aux appels d'offres pourtant imposés dans tous les autres Ministères… Intériale étant la mutuelle « historique» qui s'est imposée de fait (comme la MGP-Mutuelle Générale de la Police), aucune mise en concurrence n'ayant été faite. Comprenne qui pourra !

Quels sont les acteurs de la complémentaire santé qui postuleront dans ce secteur.. ? Il sera intéressant de suivre le dossier…. Intériale ayant annoncé récemment la confirmation d'un partenariat officiel avec la compagnie Axa France, après avoir renoncé au rapprochement envisagé un certain temps avec AG2r La Mondiale. Partenariat déjà ancien car il faut se souvenir que celui-ci avait déjà porté ses fruits sur le ministère de l'Education Nationale, terre de la MGEN. À noter qu'après cette décision, le pôle mutualiste Fonction Publique au sein de AG Mut' va donc se trouver, en l'état, sérieusement réduit. En effet la MMJ (La mutuelle des métiers de la justice et de la sécurité), non référencée dans sa sphère d'origine au bénéfice d'Intériale, a décidé l'an dernier de quitter AG Mut' pour rejoindre le groupe Aesio (*) … alors que dans le même temps la MGAS - Mutuelle des Affaires Sociales -, selon certaines sources, s'interrogerait sur son partenariat avec Aesio, son champ d'action pouvant nourrir nombre de convoitises de la part de plusieurs mutuelles de la FPE, voire de la FPH..ou la FPT ?)

Il resterait actuellement dans le pôle mutualiste d'AG2r La mondiale … la Mutuelle des Sapeurs Pompiers, la Mutuelle des Professions judiciaires, et quelques mutuelles interpro ou locales..

Dans la sphère des administrations financières, la MGEFI, Mutuelle née de la fusion au début des années 2000 de plusieurs mutuelles du secteur (Impôts, Trésor, Douanes, Concurrence Consommation, Industrie, Imprimerie Nationale, Insee) a décidé l'an dernier de quitter le groupe VYV et rejoindre le groupe Matmut, pour devenir la clé de voute Fonction Publique au sein du groupe et devenir un acteur de référence sur le marché de la protection sociale des fonctionnaires tant en santé qu'en prévoyance. L'intégration au sein de la Sgam Matmut est désormais effective depuis le 1erJanvier.

Le Groupe VYV,qui couvre plus de 10 millions de personnes, regroupe aujourd'hui Harmonie Mutuelle (**), entre autres , MGEN, MA2E, MMG, MNT (Territoriaux) , Smacl Assurances, VYV 3 (Offres de soins et d'accompagnement) et Arcade VYV (sur l'habitat social), lui permettant d'envisager un positionnement sur un vaste périmètre d'intervention dans les trois versants de la Fonction Publique (***)… même si le groupe MNH demeure un acteur incontournable dans le monde de la santé et du social .

Du côté de la police, des gendarmes, des militaires et des personnels civils de la Défense…il sera important de voir comment se positionnent les uns et les autres, car il semble bien que les grandes manœuvres se préparent… (la MGP - Mutuelle générale de la Police - étant depuis des années déjà en relation partenariale avec la GMF / Groupe Covéa).

Alors qu'en 2018, le Ministère de la Défense avait finalement retenu 4 opérateurs qui avaient postulé (tant pour le personnel civil que pour le militaire), à savoir :
- Tégo, un groupement d'acteurs réunissant AGPM (Association générale de prévoyance militaire) et GMPA (Groupement militaire de prévoyance des armées) ,et la MCDéf (mutuelle civile de la Défense, aujourd'hui Mutuelle de la Communauté Défense) qui a fusionné ses activités de livre II dans Klésia Mut' (FORTEGO étant le contrat Santé-Prévoyance référencé)
- Unéo (avec la GMF/Covéa et la mutuelle de la police MGP) ;
- Harmonie Fonction publique (ex MNAM et SMAR) absorbée depuis dans Harmonie Mutuelle (mutuelle de la Marine dans le giron d'Harmonie fonction publique) ;
- Intériale

Vers une nouvelle configuration des acteurs

Il semble qu'au regard de certaines grandes manœuvres qui, selon certaines sources, se préparent, on assiste à une nouvelle configuration des acteurs concernés lors du lancement de la procédure d'appels d'offres en 2024 pour une mise en œuvre de la réforme au 1er Janvier 2025.
En effet, la Mutuelle Santé des Militaires Unéo (née en 2008 de la fusion de l'activité santé des trois mutuelles de militaires : la Caisse Nationale du Gendarme (CNG), la Mutuelle Nationale Militaire (MNM) et la Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA) ont décidé en 2016 de s'unir et de créer UNEOPOLE avec la MGP (Mutuelle générale de la Police) toutes ayant depuis des années des relations partenariale avec la GMF / Groupe Covéa pour créer le premier pôle mutualiste de protection sociale dédié à la communauté Sécurité-Défense. L'objectif affiché : *« s'appuyer sur la complémentarité de leurs expertises en santé, prévoyance, prévention, accompagnement social, épargne/-retraite, assurance auto et habitation…, chacun étant référent dans son domaine* »..

Par ailleurs, la Mutuelle de l'Armée de l'Air et la Mutuelle Nationale Militaire ne forment plus qu'une depuis le 1er janvier 2021 : Solidarm, qui se présente comme « La mutuelle sociale des forces armées » et qui serait susceptible de rejoindre Unéo ? Bref...!! une réforme de la PSC des fonctionnaires, qui risque bien (en attendant le résultat des négociations engagées dans la Fonction Publique territoriale …et des discussions toujours pas ouvertes dans la Fonction Publique Hospitalière) de rabattre sérieusement et rapidement les cartes dans le paysage mutualiste de la Fonction Publique de l'Etat, avec en toile fond également les légitimes inquiétudes qui peuvent s'exprimer sur la Prévoyance, en l'état actuel du dossier. En effet, comme le soulignait récemment, le Président de la Mutualité Fonction Publique (MFP), le retard incompréhensible pris sur le dossier prévoyance pour les fonctionnaires de l'Etat(et le risque de découplage santé/prévoyance/ dépendance qui existait historiquement dans la FPE) aura inévitablement des répercussions graves sur les futurs parcours de vie des agents et conduira à l'évidence à une régression de leurs droits actuels .

Dans ces conditions, la première conséquence est donc de voir les ministères lancer leurs premiers appels d'offres uniquement sur la garantie santé supprimant ainsi toute possibilité de mutualisation des risques courts et longs avec, au final, une prévoyance beaucoup plus coûteuse pour les agents qui feraient le choix de maintenir leurs droits d'aujourd'hui.

Et pourtant, la couverture santé/prévoyance paraît d'autant plus fondamentale à l'heure où l'âge légal de la retraite est en passe de reculer de deux ans, entrainant mathématiquement une augmentation du nombre d'arrêts de travail de longue durée, d'invalidité et de décès précoces, et aggravant de facto la sinistralité.

Il devient plus qu'urgent que le volet prévoyance puisse être arbitré sans délais et soit traité en s'intégrant pleinement dans une réflexion globale sur la Santé des personnels.

Seule la construction d'un système de protection sociale équilibré, solidaire, durable et accessible à tous permettra de faire de cette réforme une réussite sociale pour les millions d'agents publics concernés, actifs et retraités, que compte ce pays.

Et il est grand temps de dépasser les déclarations d'intentions gouvernementales et de passer aux actes !!

(*) Aesio Fonctions Publiques, qui s'est créée en 2021, c'est aujourd'hui : AÉSIO mutuelle, la Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS), TERRITORIA Mutuelle , la Mutuelle des hôpitaux de la Vienne (MHV) et la MMJ (La mutuelle des métiers de la justice et de la sécurité)

(**) Le pôle Harmonie Fonction Publique créé en 2012 ayant en son sein , entre autres, la MNAM (Mutuelle nationale aviation marine) et la SMAR (Mutuelle Santé Prévoyance des personnels du Ministère de l'Alimentation, l'Agriculture, de la Pêche et des Haras Nationaux)

(***) Pour mémoire *:* Lors du dernier référencement, si la MGEFI aux Finances et la MAEE Aux Affaires étrangères ont été confirmées comme seuls opérateurs dans leurs ministères, dans la plupart des autres, on a assisté à des multi référencements où différents acteurs mutualistes se sont retrouvés concernés (au-delà de leurs périmètres historiques) .Nous en avions fait état dans un article de l'époque dans ces colonnes.

Info ou Intox ?

Jean-Philippe MILESY
Secrétaire général de l'Institut Polanyi-France

La Première ministre vient d'exiger des sociétés d'autoroutes la gratuité des péages pendant les grands départ en vacances. Elle affirme que les réserves de ces grandes sociétés le permettent. De même elle a demandé la gratuité des services bancaires aux grands établissements financiers. Leurs réserves le permettent a-t-elle précisé.

Intox bien évidemment.

Pourquoi alors, quand le pouvoir impose de nouvelles sujétions aux mutuelles avec l'extension du 100% Santé, objet d'une campagne de communication gouvernementale, Madame BORNE semble-t-elle exiger une non-compensation de ces mesures par des hausses éventuelles de cotisations ? Elle oublie sans doute que ces fameuses réserves sont pour une bonne part imposées par les règles prudentielles auxquelles les mutuelles, organismes non-lucratifs, sont assujetties en étant assimilées à des établissements financiers ; elle oublie que les revenus des mutuelles sont régulièrement grevés par les effets de mesures prises sans qu'elles aient été associées à leur détermination et à leur mise en œuvre. Elle oublie notamment que les cotisations mutualistes font l'objet d'une taxation à la TVA.

Imagine-t-on l'État soumettant les cotisations sociales du régime obligatoire à la TVA ?

Une autre initiative gouvernementale vient faire écho à ma chronique du mois dernier. Une vaste opération de propagande gouvernementale "*En avoir pour mes impôts* » entretient la confusion totale entre impôts et cotisations sociales et semble vouloir faire endosser par des citoyens, abreuvés d'informations le plus souvent biaisées, des politiques gouvernementales. Celles-ci partent toutes de deux *a priori*. Le premier est l'exigence de baisse des dépenses publiques, à l'exception des dépenses militaires et de police, qu'imposerait la Dette, avec les fantasmes entretenus sur son sujet. Le second est la poursuite de la baisse des ressources publiques par des baisses d'impôts continues touchant les sociétés qu'imposerait la compétitivité des entreprises : en fait l'augmentation des dividendes et autres revenus financiers.

On le voit les cotisations sociales qu'elles soient du régime obligatoire ou des complémentaires mutualistes, voire des IP, sont au cœur de grandes manœuvres. Celles-ci laissent mal augurer des grandes réformes du système de santé qu'annonce la première ministre. Il faut espérer que les dirigeants mutualistes sauront informer et mobiliser leurs adhérents soumis aux communications gouvernementales et que les forces politiques et syndicales sauront s'unir pour s'opposer à des politiques qui se retournent contre les femmes et les hommes de ce pays. ▪

MGEN
donne la parole à des agents publics dans un podcast inédit

MGEN, lance un nouveau podcast, *Paroles publiques*, réalisé à partir des témoignages d'infirmiers, aides-soignantes, médecins, enseignants, éducateurs spécialisés, chercheuses, guides de musée, chef d'orchestre, assistantes sociales... Agents du service public, ils ont en commun de servir l'intérêt général.

À travers cette plongée dans leurs quotidiens professionnels, MGEN démontre sa capacité à bien connaître et faire connaitre les agents du service public.

Cette initiative s'inscrit à la suite de la diffusion du programme *« Les Etoiles du sport et de la santé »,* et permet de découvrir le quotidien souvent méconnu des agents. Quelle est votre journée type ? Qu'est-ce qui vous motive pour vous lever le matin ? Une anecdote qui vous a marqué ? Qu'est-ce que l'engagement pour vous ? Comment voyez-vous votre métier évoluer ? Que diriez-vous aux jeunes pour leur donner envie de faire votre métier …sont quelques-unes des questions auxquelles chacun et chacune répondent tout au long des 50 épisodes de *Paroles publiques.*
Une diffusion est mise en place depuis le 7 avril 2023 sur toutes les plateformes audio digitales.
Contact Presse : Marine Chaumier – mchaumier@mgen.fr – 06 07 09 64 16

Contact Presse : Marine Chaumier – mchaumier@mgen.fr – 06 07 09 64 16

"Pour une ESS rassemblée, claire et conquérante", un manifeste publié dans Alternatives Economiques

Au moment où des débats parfois tendus animent le monde de l'entrepreneuriat social et à impact, et où l'ESS est collectivement interpellée quant à ses fondamentaux, ESS France appelle au rassemblement de ses acteurs autour de la clarté de ses principes d'action, et dans une organisation collective refondée, moteur d'une dynamique de conquêtes et de progrès.

A DIFFUSER LARGEMENT ☞ ICI

S'Informer / Lire / Écouter

> Les Nations Unies soutiennent l'Économie sociale et solidaire

L'assemblée générale des Nations Unies vient d'adopter une résolution visant à la reconnaissance internationale de l'ESS, considérant qu'elle peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable pour l'innovation sociale et inclusive. Cette résolution, qui intervient dans un contexte de reconnaissance croissante des potentialités de l'ESS dans le monde entier, encouragera les Etats membres à promouvoir et mettre en place des politiques publiques nationales, régionales et locales permettant de développer l'ESS, y compris via l'adoption de textes législatifs. L'ESS est reconnue dans la résolution comme un modèle économique soutenable qui doit être valorisé, comptabilisé dans les statistiques nationales, soutenu par des mécanismes fiscaux et d'investissements publics et inclus dans les programmes scolaires et de recherche. Les Etats membres seront également encouragés à co-construire les politiques publiques avec les entreprises et organisations de l'ESS, et à inclure durablement l'ESS dans les dynamiques de planification.

> Lire la résolution : **https://bit.ly/3AD4QuX**

> Carnets de campagne

Le rendez-vous sur **France Inter** des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat. (du lundi au vendredi de 12h30 à 12h45)
Emission animée par Dorothée Barba

> L'âge de faire

L'âge de faire est un mensuel national indépendant édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique.

L'âge de faire refuse la publicité.

> vous abonner à notre site web

> Site de Galilée.sp

On trouvera sur le site de notre confrère **Galilée.sp**

- Le mot du mois : « Ecouter » https://galileesp.org/ecouter/t
- La chronique : « La fin de l'ENA » https://galileesp.org/fin-de-lena/
- Le billet d'humeur : « La raison d'être d'une entreprise » https://galileesp.org/comment-exprimer-la-raison-detre-dune-entreprise/
- L'économie sociale et solidaire : « plan d'action en faveur de l'économie sociale et solidaire » https://galileesp.org/economie-sociale-et-solidaire-et-plan-daction-de-lunion-europeenne-en-faveur-de-leconomie-sociale/

> Miroir Social

Miroir Social est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de publier gratuitement, avec validation préalable
- journalistique pour développer des contenus complémentaires sur abonnement

Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

Les services : - Publiez gratuitement sur le média - Nos productions journalistiques sur abonnement - Parrainez nos rencontres - Accompagnement éditorial - Communiquez sur le média

L'équipe : - Rodolphe Helderlé - Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85) - Jacky Lesueur - Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

> Accéder à la plateforme

> Rencontre : *Réinventer le mutualisme*

La Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales (MNFCT) et le groupe Apivia-Macif Mutuelle, organisent une rencontre autour de l'ouvrage de Christian OYARBIDE, président de MUTLOG et MUTLOG Garantie : ***« Réinventer le mutualisme, c'est pour demain »*** (éditions Les Petits Matins, coll. Mondes en transitions).

L'auteur y débattra avec Jean-François NATON, membre de la délégation CGT au Conseil Économique Social et Environnemental. L'animation sera assurée par Jean Philippe MILESY, secrétaire général de l'Institut Polanyi-France, membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France.

Mardi 6 juin, de 18h à 20h, amphithéâtre du groupe AÉMA, 17/21 Place Pernet, Paris XVème.

> Inscription : milesy@rencontres-sociales.org

> Un nouvel élan pour les services publics

▪ La Convergence de Défense et Développement des Services Publics, la Coordination Nationale des Hôpitaux et Maternité de Proximité et la Convergence Nationale Rail ont pris l'initiative de s'adresser aux organisations syndicales, politiques et associatives ainsi qu'aux coordinations, collectifs et comités pour travailler à une campagne pour un **Nouvel élan pour nos services publics**. Elles ont proposé comme ligne d'horizon une mobilisation nationale, du 12 au 14 mai 2023, à Lure en Haute-Saône. Le collectif Nos services publics participera à un atelier *"Quels moyens humains, matériels pour les services publics et des agents payés comment ?"*

▪ **Rencontre-Atelier : Agir pour un agent public, c'est politique ?** Mercredi 17 mai, 19h Césure, 13 rue de Santeuil, Paris 5e Une rencontre-atelier pour se demander autour du rôle de l'agent public : et si c'était, par nature, un rôle politique ? Et si la reconstruction de « nos services publics » passait par la reconquête, par les agent.e.s, de cette capacité à voir le niveau politique de leurs actions, de la plus concrète à la plus stratégique ? > S'inscrire à la rencontre-atelier

▪ **Clôture festive du printemps**
Mi-juin (Date et lieu à préciser). Un temps pour conclure ensemble le printemps, se retrouver avant l'été et partager nos questionnements d'avenir pour le service public.

> Inscrivez vous pour être informe.e.s et/ou rejoindre l'organisation de cet événement

> Rencontres du RIUESS

Les prochaines Rencontres du **Réseau Inter Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire** (RIUESS) auront lieu à Avignon et Arles, du 24 au 26 mai 2023, sur le thème : **"Le développement territorial à la lumière de l'ESS"**

L'objectif est d'enrichir la connaissance et les méthodes d'appréhension du développement territorial à la lumière de l'ESS, en croisant une pluralité d'analyses à l'aune de recherches pluri et interdisciplinaires. Leur ambition est d'explorer les ressorts et les logiques de développement territorial au regard de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit de proposer un état approfondi des recherches en ESS ou se situant dans le champ de l'ESS, sous différents angles problématiques disciplinaires ou transversaux. Par conséquent, ces rencontres sont ouvertes à toutes les Sciences de l'Homme et de la Société (économie, science politique, sociologie, sciences de gestion, sciences de la communication, droit, géographie, anthropologie, philosophie), en invitant à un dialogue interdisciplinaire tout en y associant les acteurs-rices praticien.ne.s des organisations instituées de l'ESS (OESS).

La programmation de trois conférences et d'une table-ronde a pour objet de fournir et de clarifier des problématiques d'ensemble, de fournir des clés de compréhension, de soulever des questionnements, de susciter des échanges-débats et de nourrir la réflexion.

> Plus d'infos

> 9ème conférence internationale de recherche EMES

La 9ème Conférence internationale de recherche des centres de recherche universitaires et des chercheurs individuels EMES aura lieu à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), du 11 au 14 septembre 2023, sur le thème **"Agir localement, changer mondialement : Entreprises sociales et coopératives pour des économies et des sociétés plus résilientes"**.

Cette manifestation est organisée en partenariat avec le Centre de compétence pour la recherche sur les interventions sociales de l'Université des sciences appliquées de Francfort.

> +info

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD

CIRIEC-France
7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org

INFORMATIONS-ADHESIONS
administration@ciriec-france.org

▪▪▪

la Lettre du CIRIEC-France

Direction légale de la publication : Alain ARNAUD - Direction de la rédaction : Marcel CABALLERO

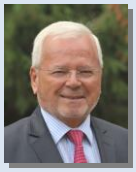

Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*

marcel.caballero@club-internet.fr